

Luxembourg, le 8 décembre 2021

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de la Santé et à Monsieur le Ministre de la Sécurité sociale :

« La Covid-19 risque d'épuiser le personnel soignant et pousser à bout des professionnels qui jettent l'éponge. Rien qu'au cours des deux premiers mois de la pandémie, plus de 9000 infirmiers en Allemagne ont donné leur démission. Actuellement, un tiers des 1,8 million d'infirmiers envisagerait de quitter leur emploi dans un avenir proche et près de 30 % abandonnent prématurément leur formation.

À cause de ce manque de personnel, la Bavière a mis en place un système d'aide en créant un site internet, sur lequel des bénévoles peuvent s'inscrire. Environ 3900 personnes se sont déjà inscrites sur ce site.

En ce qui concerne la Belgique, le taux d'absentéisme est estimé à 30 %, ce qui correspond à une augmentation de 10 à 15 % par rapport à l'année dernière. Suite à ce manque du personnel infirmier un peu plus de 140 lits sur les 2000 disponibles en Belgique étaient fermés pendant la pandémie.

Ces développements inquiétants dans nos pays voisins soulèvent des questions quant à la situation au Grand-Duché.

Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes à Madame la Ministre de la Santé et à Monsieur le Ministre de la Sécurité sociale :

- Madame et Monsieur les Ministres, peuvent-ils nous donner plus d'informations, sur le nombre d'infirmiers qui ont démissionné ou pris récemment la pension anticipée?*

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

- *Quels sont les taux d'absentéisme dans les hôpitaux indigènes ?*
- *Madame la Ministre, ne juge-t-elle pas utile de réactiver la réserve sanitaire ?*
- *De quelle manière peut-on davantage sensibiliser le personnel soignant pour faire face à la crise sanitaire ? »*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre très haute considération.



Gusty GRAAS
Député



Gilles BAUM
Député



Réponse commune de Madame la Ministre de la Santé et de Monsieur le Ministre de la Sécurité sociale à la question parlementaire n° 5363 du 8 décembre 2021 de Monsieur le Député Gilles Baum et Monsieur le Député Gusty Graas.

1. Madame et Monsieur les Ministres, peuvent-ils nous donner plus d'informations, sur le nombre d'infirmiers qui ont démissionné ou pris récemment la pension anticipée ?

En 2019, le pourcentage des sorties du marché du travail parmi le personnel soignant des hôpitaux s'élevait à 5,3%. Ce taux n'a guère évolué en 2020 (5,6%), ni en 2021 (5,1%). De même, les parts du personnel soignant parti en pension anticipée (2019 : 0,6%, 2020 : 0,8%) et du personnel soignant démissionnaire du secteur hospitalier (2019 : 2,1%, 2020 : 2,1%) sont restées stables (Tableau no 1).

Tableau n°1 : Personnel soignant dans les hôpitaux

	2019	2020	2021(*)
Personnel soignant dans les hôpitaux	4 482	4 486	4 347
Sorties du marché de travail	237	251	221
	5,3%	5,6%	5,1%
dont pensions anticipées	27	35	n.a.
	0,6%	0,8%	n.a.
dont démissions	92	94	n.a.
	2,1%	2,1%	n.a.

(*) premier semestre 2021

2. Quels sont les taux d'absentéisme dans les hôpitaux indigènes?

En 2020, le personnel soignant occupé dans les hôpitaux luxembourgeois a affiché un taux d'absentéisme global (qui intègre les absences pour cause de maladie, raisons familiales, accident, accueil, accompagnement, maternité et dispenses pour femmes enceintes) de 8,5%, contre 6,9% l'année précédente (+24,1%). En comparaison, le taux d'absentéisme global de l'ensemble des salariés du secteur privé s'est établi à 7,0% en 2020, contre 5,0% en 2019 (+39,6%).



3. Madame la Ministre, ne juge-t-elle pas utile de réactiver la réserve sanitaire ?

La réserve sanitaire est toujours opérationnelle et n'a jamais été désactivée.

4. De quelle manière peut-on davantage sensibiliser le personnel soignant pour faire face à la crise sanitaire ? »

Les directions hospitalières surveillent étroitement l'évolution de l'absentéisme du personnel et adaptent l'organisation interne en fonction des besoins. En fonction de ceux-ci, elles peuvent recourir à une adaptation de la durée de travail en temps partiel et aux disponibilités des ressources issues de la réserve sanitaire.

Luxembourg, le 11 janvier 2022

La Ministre de la Santé

(s.) Paulette Lenert